

Déclaration des représentants CGT au CHSCT du 19 avril 2019

Ce jour, les élus du CHSCT sont consultés sur les impacts de la mise en œuvre des restructurations et du PSE associé, suite à l'annonce de la direction générale du groupe en date du 7 novembre 2018.

Mise en place de l'expertise :

En premier lieu, les représentants CGT au CHSCT rappellent que la demande du CHSCT sur l'étude des RPS au sein de CGG est antérieure à l'annonce du plan de restructuration. Elle a été en effet motivée par la survenance de cas de « burn out » ou de dépressions au sein de l'entreprise.

Du fait, des dérives successives dans le calendrier et des retards pris dans la mise en œuvre de cette enquête sur l'étude des RPS, au sein de l'entreprise, l'intervention des experts s'est déroulée durant la phase d'information-consultation du PSE.

Cette étude des RPS répond donc à un double objectif :

- L'étude des impacts du plan de restructuration annoncé, objet pour lequel le CHSCT est consulté ce jour.
- Et d'autre part l'étude des RPS au sein de l'entreprise CGG.

Généralités :

D'une manière générale, le rapport des experts met en évidence :

- D'une part des problématiques latentes et anciennes en matière de RPS au sein de l'entreprise qui vont être aggravées ou renforcées par la mise en œuvre du plan de restructuration annoncé.
- D'autre part des problèmes spécifiques à la mise en œuvre du plan annoncé et qui n'ont pas été anticipés par la direction.

En effet aucun plan d'action spécifique crédible n'a été mis en œuvre préalablement à l'annonce du plan de restructuration.

Les informations communiquées au CHSCT le 18 février 2019, après l'annonce du plan, ne font que reprendre des mesures générales déjà annoncées dans le cadre du plan de prévention général de la société.

De plus les mesures annoncées pour l'essentiel ne sont que des mesures curatives ou du niveau de la prévention tertiaire et non des mesures de prévention primaires.

Le rapport met notamment en évidence :

- **La surcharge de travail** latente qui va être aggravée par la nécessité de mettre en œuvre les restructurations annoncées, avec un effectif réduit.
- Ceci conduit de nombreux salariés à un surinvestissement dans leur fonction et des dépassements réguliers des horaires de travail. Plusieurs alertes ont déjà été lancées via les différentes instances (DP, CHSCT et CE)
- Un sondage a mis en évidence des horaires de travail réguliers de 43 H et + sur le site de Massy.
- Les personnels de l'acquisition avaient signalé des horaires de 15h00 à 18h00 par jour sur la mission Alsace.
- Ces alertes n'ont jamais été pris en compte par la direction et n'ont jamais fait l'objet de mesures correctives.
- **De plus la direction n'a toujours pas mis en place un dispositif de mesures des horaires de travail sur le site de Massy malgré les courriers de rappel de la DIRECCTE.**
- **Le système d'évaluation comprend** 12 critères comportementaux au détriment de 1 critère professionnel.

- Ce système d'évaluation pose question quant à sa pertinence et son objectivité, dans une entreprise de haute technologie où les salariés sont reconnus pour la maîtrise de leurs compétences et leur passion pour leurs métiers respectifs.
- Les représentants CGT renvoient la direction aux travaux précédents de l'instance du CHSCT sur ce sujet ; et ses recommandations, (CHSCT 2013).
- **Les représentants CGT rappellent à la direction son obligation de mettre en œuvre un système d'évaluation conforme à la législation française et au Code du travail.**
- **La mise en place du Bonus** trimestriel à la production de SI a été signalé par l'ensemble des chefs d'équipe comme « dégradant les conditions de travail » des équipes.
- **Sur ce point, les Représentants CGT demandent une meilleure prise en compte des observations de la hiérarchie opérationnelle et une revalorisation du rôle des managers de proximité ; Problématique qui va se révéler primordiale dans la période de transition qui s'ouvre.**
- **Le calendrier de mise en œuvre des restructurations en général ; et en particulier la fin des opérations de l'acquisition**, n'a à l'évidence pas été anticipé.
- Des alertes ont déjà été lancées sur l'incohérence du calendrier des opérations d'acquisition de la période d'été qui coïncident avec les opérations de démobilisation des moyens de l'acquisition.
- **La définition et la refonte des catégories professionnelles posent de profondes interrogations parmi les salariés.**

En conclusion :

Les représentants CGT au CHSCT contestent le bien fondé et la pertinence du plan d'affaire et des mesures de restructurations associées annoncées. Ils souhaitent alerter sur leurs mises en œuvre non maîtrisées et les impacts de ce plan de restructurations.

Les représentants CGT dénoncent la brutalité de l'annonce de la direction du 7 novembre 2018.

Ils dénoncent l'absence ou l'insuffisance des mesures préventives annoncées par la direction. Ils alertent la direction et le CHSCT sur les risques de dégradation des conditions de travail qui pèsent sur les salariés compte des objectifs annoncés par la direction.

Dans le cadre des préconisations des experts, les représentants CGT demandent la mise en place de mesures de prévention primaire permettant notamment :

- D'anticiper et de maîtriser la surcharge de travail prévisible compte tenu des nécessités de la mise en œuvre des restructurations annoncées
- La mise en équation des moyens en personnel permettant d'assurer dans de bonnes conditions la période de transition qui arrive.
- La mise en place d'un décompte des horaires de travail affectif.
- La remise à plat du système d'évaluation et de bonus.
- Reconstruire le collectif de travail, entre autre, par la promotion et la valorisation des échelons hiérarchiques opérationnels, qui sont, selon nous, les mieux placés pour mettre en œuvre de manière optimale et dans de bonnes conditions pour les salariés les décisions de la direction.

EN l'état les représentants CGT au CHSCT considèrent que la direction ne répond pas de manière adaptée à son obligation de prévention des risques d'une manière générale, et plus particulièrement dans le cadre du plan de restructuration annoncé.